

Dixième congrès médical international, à Berlin.

Les soussignés donnent avis, que conformément à la résolution adoptée au congrès de Washington, le 9 septembre, 1887, aura lieu à Berlin le dixième congrès médical international.

Le congrès durera du 4 au 9 d'août 1890.

Les délégués des Facultés et des sociétés médicales Allemandes se réuniront à Heidelberg le 17 septembre prochain pour déterminer l'ordre des séances.

En même temps, nous vous serions obligés de faire connaître cette communication aux cercles médicaux de votre connaissance et votre cordiale invitation au congrès.

VON BERGMANN.
VIRCHOW.
WALDEYER.

Berlin, N. W. Karlstrasse, 19 juillet, 1889.

Congrès français de chirurgie.

La quatrième session du Congrès Français de Chirurgie se tiendra du 14 au 20 octobre 1889, à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'École de médecine, sous la présidence de M. le baron LARREY.

Séance d'ouverture lundi 14 octobre, à 2 heures.

QUESTION A L'ORDRE DU JOUR.

(Voir l'article III du règlement.)

Les questions suivantes sont mises à l'ordre du jour du Congrès :

- I. RÉSULTATS IMMÉDIATS ET ÉLOIGNÉS DES OPÉRATIONS PRATIQUÉES POUR LES TUBERCULOSES LOCALES ;
- II. TRAITEMENT CHIRURGICAL DE LA PÉRITONITE ;
- III. TRAITEMENT DES ANÉVRYSMES DES MEMBRES.

STATUTS ET RÈGLEMENT.

STATUTS.

I. Le Congrès français de Chirurgie a pour but d'établir des liens scientifiques entre les savants et les praticiens nationaux ou étrangers qui s'intéressent aux progrès de la chirurgie.

II. Le Congrès tient ses sessions à Paris, chaque année, pendant la